

EVOLUTION DE LA CRIMINALITE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN : LA DELINQUANCE JUVENILE D'HIER A AUJOURD'HUI

Zozo Alain DEDOU

UFR Criminologie

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

alainedou@gmail.com

Résumé

Au cœur du débat public, en Côte d'Ivoire, en raison de sa croissance, dans un contexte marqué par son augmentation, la délinquance juvénile, dans sa forme actuelle, a considérablement évolué dans le temps (1990-2020), notamment dans le milieu urbain (Dédou, 2015), et particulièrement dans le District d'Abidjan. Ainsi, alimentée par plusieurs types d'infractions, la délinquance juvénile, soutenue par plusieurs types d'infractions, est désormais dite violente. L'objectif de cette étude est de connaître l'évolution de la délinquance juvénile dans le District d'Abidjan : décrire les périodes spécifiques correspondant à des infractions typiques commises par les jeunes. La méthodologie utilisée est fondée sur la recherche documentaire, un questionnaire et des entretiens menés auprès de 120 personnes. L'échantillon a été bâti à l'aide de la méthode non probabiliste et par choix raisonné. Les résultats montrent que dans le District d'Abidjan l'évolution de la délinquance juvénile est séquentielle : de la délinquance ordinaire ou petite délinquance (1980-1990) jusqu'à la délinquance violente ou grande criminalité (2000-2020), en passant par la délinquance moyenne (1990-2000). Tel que présenté aujourd'hui, ce phénomène a subi plusieurs mutations qui ont pour conséquences les neo-phénomènes ("microbes"). Cette étude présente un double intérêt : elle fait l'historique de la criminalité juvénile dans le District d'Abidjan et, elle suscite l'élaboration de politiques et de programmes appropriés de prévention du phénomène, de prise en charge des jeunes à risques et de (re)insertion des jeunes en conflits avec la loi.

Mots-clés : Délinquance juvénile, évolution, criminalité, milieu urbain, Mutations, District d'Abidjan

Abstract

At the heart of public debate, in Côte d'Ivoire, due to its growth, in a context marked by its increase, juvenile delinquency, in its current form, has evolved considerably over time (1990-2020), in particular in the urban environment (Dédou, 2015), and particularly in the District of Abidjan. Thus, fueled by several types of offenses, juvenile delinquency, supported by several types of offenses, is now said to be violent. The objective of this study is to know the evolution of juvenile delinquency in the District of Abidjan : to describe the specific periods corresponding to typical offenses committed by young people. The methodology used is based on documentary research, a questionnaire and interviews conducted with 120 people. The sample was constructed using the non-probabilistic method and by reasoned choice. The results show that in the District of Abidjan the evolution of juvenile delinquency is sequenced: from ordinary delinquency or petty delinquency (1980-1990) to violent delinquency or serious criminality (2000-2020), passing through average delinquency (1990-2000). As presented today, this phenomenon has

undergone several mutations which have resulted in neo-phenomena ("microbes"). This study has a double interest: it traces the history of juvenile crime in the District of Abidjan and it encourages the development of appropriate policies and programs for the prevention of the phenomenon, the care of young people at risk and the (re)integration of young people in conflict with the law.

Keywords : *Juvenile delinquency, evolution, criminality, urban environment, mutations, District of Abidjan*

Introduction

La délinquance juvénile est un phénomène complexe lié au développement de la société urbaine et industrielle et à l'évolution des mœurs dans le monde moderne (Fouchard, 2006). Aujourd'hui, le problème de la délinquance juvénile se pose, en effet, avec beaucoup d'acuité. (Kvaraceus, 1964). Cet état de faits a suscité beaucoup d'écrits dont ceux qui ont recours à l'évolution dans l'explication du phénomène de la délinquance juvénile. En occident, par exemple, plusieurs auteurs ont focalisé leurs études sur l'évolution de la délinquance des jeunes. C'est le cas de Storz (2007) qui montre que la délinquance juvénile connaît une hausse en Suisse. Cet auteur montre aussi que cette augmentation n'est pas un phénomène nouveau vu qu'elle s'observe d'une manière presque continue depuis les premiers relevés statistiques en 1934. Ce même constat a été fait par la commission d'enquête du Sénat français. C'est donc à bon droit que les auteurs de ce rapport ont observé à titre liminaire que « **Structurellement, la délinquance des jeunes a toujours existé** ». En effet, dans leur rapport, Carle et Schosteck (2002) constatent que la délinquance des mineurs, qui reste sous-estimée, connaît une forte augmentation et une modification en France et concerne des adolescents plus jeunes et plus violents face auxquels les adultes sont de plus en plus désemparés. Et cela est dû bien souvent à de nombreux handicaps cumulés et difficilement réductibles. Pour Padiou (2003) qui abonde dans ce sens, l'augmentation de la délinquance juvénile observée ces dernières années porte surtout sur les faits de violence, tandis qu'au contraire les vols qui constituent toujours la grosse part de la délinquance, semblent plutôt en régression. En 2000, par exemple, Padiou note en France une nette progression du phénomène, multiplié par deux et demie en vingt-cinq (25) ans, mais avec de larges fluctuations. Avec Zermatten (2003), l'on constate une aggravation sensible des manifestations délinquantes, tant en quantité qu'en qualité en Suisse. Pour sa part, Ravier (2019) relève que l'évolution

du nombre d'affaires enregistrées en matière de délinquance en Belgique dépend fortement de l'évolution des incriminations et des politiques de poursuite. En Afrique, les études axées sur l'évolution de la délinquance juvénile sont peu nombreuses. De fait, comme le relève Pérouse de Montclos (2004), « **aujourd'hui, les recherches sur le sujet continuent de buter sur plusieurs écueils, à commencer par le problème des données statistiques peu fiables (...)** » Mais dans la plupart des cas, ces recherches s'inscrivent dans une problématique relative aux mutations sociales qui inclut les facteurs d'urbanisation, d'industrialisation, de démographie, etc. En effet, l'Afrique connaît actuellement une période historique de changement démographique. Au début des années 90, deux tiers de l'ensemble de la population africaine vivaient en zone rurale, or d'ici 2025 c'est plus de la moitié qui devrait vivre en zone urbaine (Commins, 2011). Pour cet auteur, ce rythme rapide de l'urbanisation tend ainsi vers la création d'un nouveau lieu de fragilité dans de nombreux pays africains, avec des bidonvilles en plein essor dans beaucoup de zones urbaines du continent fondés sur la montée de la violence, de crime organisé, de la délinquance juvénile, du potentiel d'instabilité et de l'insécurité en Afrique. Poitou (1981), pour sa part, a relevé la montée préoccupante de la délinquance juvénile observée, aujourd'hui, dans la plupart des pays industrialisés ou en voie de développement qui pose de manière particulièrement manifeste le problème des conséquences de l'expansion urbaine en Afrique. A Niamey, par exemple, Motcho (2004) montre que la rapidité, l'ampleur de la croissance démographique et spatiale et la crise de la gestion urbaine ont favorisé une délinquance juvénile qui prend de plus en plus d'ampleur. Cette criminalité juvénile connaît même des avancées alarmantes comme le relèvent certains auteurs. C'est le cas de Bentaleb (2016) qui s'inquiète de l'avancée de la délinquance juvénile au Maroc. Pour lui, les chiffres sont si élevés qu'ils donnent le tournis. Cet auteur relève que le taux des délinquants âgés de moins de 20 ans incarcérés dans les prisons marocaines a augmenté de 55% et celui des 18 ans, de 140% dont 83% en détention préventive. Il précise en substance, que ces mineurs sont issus de milieux sociaux et économiques marqués par la faiblesse du niveau d'instruction des parents et de leurs revenus, la déperdition scolaire et l'augmentation du taux de récidive. Les infractions qui sont imputables à ces délinquants mineurs ont trait au trafic et à la consommation de drogue, au vol, à la mendicité, aux homicides volontaires et au viol avec violence. Pour cet auteur, cette hausse du nombre des jeunes délinquants qu'il nomme « **le grand**

crescendo de la délinquance juvénile », trouve son explication ailleurs, à savoir dans la défaillance du système judiciaire marocain. Cette évolution de la délinquance juvénile ne diffère pas de celle de la Côte d'Ivoire.

Au cœur du débat public, en raison de sa croissance, dans un contexte marqué par son augmentation, la délinquance juvénile, dans sa forme actuelle, a considérablement évolué dans le temps, notamment dans le milieu urbain et particulièrement dans le District d'Abidjan (Dédou, 2014). En effet, la délinquance des jeunes connaît des mutations multiples. C'est ce qu'exposent Agbadou, Dédou et Ounnebo (2020). Ces auteurs montrent que les variations de la délinquance juvénile portent sur les nouvelles formes de criminalité entre autres la cybercriminalité, les crimes rituels et les coupures de routes effectués par le recours à des méthodes violentes, aux bandes et aux drogues. C'est ce que dit également Baudryard (2018), qui indique les facteurs de la mutation de la délinquance des mineurs fondés sur la montée de la violence urbaine juvénile qui se multiplie dans la ville d'Abidjan nonobstant les actions entreprises. Dans son analyse sur les causes du phénomène des "microbes" à Abidjan, Crizoa (2019) abonde dans le même sens. Pour lui, les délinquances juvéniles s'inscrivent essentiellement dans des perspectives théoriques déterministes, à savoir que c'est la société qui est productrice de la violence juvénile. Cet auteur insiste également sur le fait que ce sont les difficultés économiques et sociales à l'origine de l'exclusion de nombreux jeunes gens qui expliquent le phénomène des "microbes", une délinquance qui apparaît comme une révolte sociale pour ces personnes vulnérables vis-à-vis de leur exclusion de la société globale. Dans le cadre de notre étude, il s'agit de connaître la prévalence de la délinquance juvénile, les types de délinquances juvéniles et les étapes d'évolution du phénomène dans le District d'Abidjan. Ce présent article se propose donc de décrire les périodes spécifiques correspondant à des infractions typiques commises par des jeunes, d'exposer la prévalence de la criminalité juvénile et les différents types de délinquances. Ces objectifs nous conduisent aux interrogations suivantes : La délinquance juvénile connaît-elle une évolution dans le District d'Abidjan ? Comment évolue-t-elle, quelles sont les périodes spécifiques correspondant à des infractions typiques commises par les jeunes et quelle est sa prévalence ?

Les réponses à ces questions devraient probablement nous permettre de montrer l'évolution de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan.

Avant d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations, nous exposons la démarche méthodologique adoptée.

Méthodologie

La méthodologie présente le site, les participants, l'échantillon, la période, les instruments de collecte et d'analyse des données.

Sites, participants, échantillon et période

Les participants à cette étude sont au nombre de 120 (dont 50 femmes et 70 hommes), répartis comme suit : 16 policiers, 32 agents des services de justice, 20 enfants en conflits avec la loi et 52 habitants issus des 13 quartiers du district d'Abidjan (à raison de 4 personnes par commune), témoin de l'évolution du phénomène. L'échantillon principal composé essentiellement des hommes de loi, des services de sécurité, de justice, des jeunes auteurs de délinquance et des populations a été construit à l'aide de la méthode d'échantillonnage par boule de neige et par choix raisonné. Les investigations sur le terrain ont été précédées d'une étude documentaire. Elles ont été menées durant trois (3) mois (10 mars-10 juin 2022) dans les treize (13) du district d'Abidjan et dans les services de police (Sous-Direction de la Lutte contre la Traite des Enfants et de la Délinquance Juvénile-SDLTEDJ-), justice (Direction Protection Judiciaire des Enfants et des Jeunes –DPJ-EJ- et Centre d'Observation des Mineurs-COM-) et les populations du district d'Abidjan. Ces services sont des acteurs majeurs dans la lutte et la gestion de la délinquance juvénile en Côte d'Ivoire et, partant, dans le district d'Abidjan.

Instruments de collecte et d'analyse des données

L'observation, la recherche documentaire et l'entretien à travers l'enquête-interrogation ont servi d'instruments de recueil des données. L'observation nous a permis de nous rendre compte non seulement des manifestations du phénomène mais également d'analyser ses variations et son évolution du phénomène. À travers la recherche documentaire, nous avons recueilli des données en lien avec l'objet d'étude et issues des rapports, registres, etc. Quant à l'entretien, il nous a permis de recueillir les discours, récits, témoignages, faits et gestes. L'analyse quantitative et qualitative ont été utilisées à la fois. Pour la conception du questionnaire, la collecte et l'analyse des données, nous avons eu recours au logiciel sphinx plus². Le guide d'entretien a été constitué essentiellement de questions ouvertes pour permettre au locuteur de s'exprimer assez

librement. Nous avons mis l'accent sur le traitement statistique des données en termes de statistiques descriptives dans le premier cas. Dans le second, les réactions des enquêtés en lien avec l'évolution de la délinquance juvénile ont été retenus. Quelques extraits de discours sont présentés pour soutenir le texte narratif.

Résultats

Les résultats de cette étude portent sur la prévalence de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan (1) et sur les périodes et les types de délinquances juvéniles observées (2).

1- Prévalence de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan

Prévalence exprime ici l'importance de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan. Pour ce faire, il sera question de présenter l'opinion des enquêtés sur leur connaissance du phénomène et sur son existence (1-1-), sur les signalements du phénomène (1-2-), sur l'évolution de ses tendances (1-3-) et sur les facteurs de l'évolution de la délinquance juvénile (1-4).

1-1- Connaissance et existence de la délinquance juvénile

Pour tester cette idée de prévalence et prendre l'opinion de la population d'enquête, il lui a été demandé si elle connaissait la délinquance juvénile et si ce phénomène existait dans le district d'Abidjan.

Au regard de leurs réponses, 80% des enquêtés disent connaître la délinquance des jeunes. Selon certains répondants la criminalité causée par les jeunes crée « **un sentiment d'insécurité dans le District d'Abidjan. Cette ville regorge de beaucoup d'endroits criminogènes qui nous montrent qu'il y a délinquance.** » (A. N., Agent de justice).

Tableau 1 : Connaissance de la délinquance juvénile dans le District d'Abidjan

Connaissez-vous la délinquance juvénile	Nb. cit.	Fréq.
Oui	96	80,0%
Non	15	12,5%
NSP	9	7,5%
TOTAL OBS.	120	100%

Sources : Dédou, 2022

Quant à au fait que la délinquance juvénile existe dans le District d'Abidjan, ce sont 95 enquêtés soit 79% qui ont répondu par "OUI". Dans le district d'Abidjan, la délinquance, en général connaît une évolution considérable, avec des mutations diverses : « **la délinquance quelle que soit sa catégorie se (re)connaît par ses manifestations et par ses conséquences. Or ce sont des faits qui sont récurrents dans notre capitale économique. Même si souvent elle se présente sous des formes diverses, nous savons qu'il s'agit de délinquance. Mais ces dernières années à cause des crises que nous avons connues ici, c'est la délinquance des jeunes qui a beaucoup fait parler d'elle via ce phénomène de microbes. Je peux donc affirmer que la délinquance juvénile existe dans le District d'Abidjan.** » (M. K., Officier de police)

Tableau 2 : Existence de la délinquance juvénile dans le District d'Abidjan

La délinquance juvénile existe-telle à	Nb. cit.	Fréq.
Oui	95	79,2%
Non	12	10,0%
NSP	13	10,8%
TOTAL OBS.	120	100%

Sources : Dédou, 2022

Cette opinion des enquêtés s'est certes forgée autour des manifestations et des conséquences de la délinquance juvénile dans ville d'Abidjan mais ces avis sont surtout fondés sur les signalements du phénomène.

1-2- Signalements de la délinquance juvénile

Le signalement renvoie à la description de la délinquance, par la mise en lumière de ses particularités en vue de la reconnaître. En effet, dans cette étude, les enquêtés ont, dans leurs diversités et en grande majorité (86%), décrit la délinquance des jeunes. Ainsi, la plupart des personnes interviewées savent plus ou moins de quoi elles parlent en répondant aux questions posées.

Tableau 3 : Signalements de la délinquance juvénile dans le District d'Abidjan

Quelle est votre fonction?	policiers	habitants de quartiers	enfants en conflits avec la loi	agents des services de justice	TOTAL
Cas de signalements de la dj					
Oui	10	40	13	23	86
Non	2	2	0	2	6
NSP	4	10	7	7	28
TOTAL	16	52	20	32	120

Sources : Dédou, 2022

Ces signalements sont corroborés par les propos d'un agent de police en ces termes : « **Dans les registres de mains courantes on voit que les jeunes délinquants sont de plus en plus présents pour diverses infractions ou déviances. Alors qu'avant, quand on prenait un délinquant juvénile ou qu'on nous l'ait amené, c'était pour des infractions mineures, non significantes** ». (D.F. ; Agent de police)

1-3- Evolution des tendances de la délinquance juvénile

Cette partie évoque l'évolution perceptible de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan sur une durée donnée. En effet, notre objectif, ici, était de savoir si les populations percevaient l'évolution de la criminalité juvénile. Ainsi, à 90%, elles disent constater les tendances du phénomène. Par exemple, à la question de savoir « des années 1960 à nos jours, la délinquance juvénile est-elle toujours la même à Abidjan ? », les enquêtés ont répondu par NON à 60%. Ils justifient cette réponse par le fait que « **ce phénomène est bien trop dynamique. Il bouge au même titre que l'avancée urbaine de la ville d'Abidjan.** » (R.Z., Riverain).

Tableau 4 : Evolution des tendances de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan

Quelle est votre fonction?	policiers	habitants de quartiers	enfants en conflits avec la loi	agents des services de justice	TOTAL
Constats de l'évolution de la dj					
Oui	11	38	12	29	90
Non	1	2	1	0	4
NSP	4	12	7	3	26
TOTAL	16	52	20	32	120

Sources : Dédou, 2022

1-4- Facteurs de l'évolution de la délinquance juvénile dans le District d'Abidjan

L'évolution de la délinquance juvénile qui a été décrite plus haut, peut s'expliquer par plusieurs facteurs. En Afrique, en général et, en Côte d'Ivoire, en particulier, l'on constate une panoplie de facteurs qui peut expliquer cette évolution de la criminalité, notamment dans le District d'Abidjan. Selon les enquêtés, ce sont par ordre d'importance, l'urbanisation grandissante (29,2%), l'augmentation démographique (27,5%), la pauvreté (23,3%) et la déscolarisation (11,7%). Concernant l'urbanisation grandissante, ce commentaire d'un enquêté est très édifiant : « **Aujourd'hui, la ville d'Abidjan s'étend à perte de vue. Elle a englouti, dans son évolution politique et administrative, les villes périphériques telles que Bingerville, Songon et Anyama qui constitue aujourd'hui des sortes de quartiers rattachés. Même Jacquville, Dabou, Grand-Bassam et Bonoua n'ont plus de frontières avec Abidjan. Abidjan est vraiment vaste. Et cela va avec tous les problèmes tels que la délinquance.** » (M.Z.T., Habitant de Bingerville)

Tableau 5 : Facteurs de l'évolution de la délinquance juvénile dans le District d'Abidjan

Facteurs de l'évolution de la dj	Nb. cit.	Fréq.
La pauvreté	33	27,5%
L'augmentation démographique	28	23,3%
L'urbanisation grandissante	35	29,2%
La déscolarisation	14	11,7%
Les crises politico-militaires	7	5,8%
Avènement des TICs	2	1,7%
L'industrialisation	1	0,8%
Violence familiale	0	0,0%
TOTAL OBS.	120	100%

Sources : Dédou, 2022

Cette évolution des tendances de la délinquance juvénile laisse entrevoir des périodes indicatives correspondant à des types de délinquances juvéniles.

2- Périodes et types de délinquances

Même s'il est vrai que Abidjan est devenue la troisième capitale de la Côte d'Ivoire, après Grand-Bassam et Bingerville, en août 1933¹, la période retenue pour cette étude part de 1960, année d'indépendance de la Côte d'Ivoire. C'est en 2022 que nous avons consulté les archives de police vieilles, au moins de trois décennies, notamment les trois premières décennies post-indépendance (1960-1979, 1970-1980 et 1980-1990). Dans cette optique, les archives étaient soit inexistantes soit incomplètes, à cause de l'usure qu'elles ont subie avec le temps. C'est pourquoi nous nous sommes focalisés plus sur les avis/opinions de nos enquêtés (police et justice) qui, par leurs réponses aux questions, ont majoritairement retenu trois (3) grandes périodes (décennales) de l'évolution de la délinquance des jeunes, dans le District d'Abidjan, qui correspond à des types de criminalités spécifiques. Il s'agit de la période 1990-2000, caractérisée par la petite délinquance et la délinquance moyenne (2-1-); la période 2000-2010, caractérisée par la Cyberdélinquance et l'incursion dans la grande criminalité (2-2-) et enfin,

¹<https://www.google.com/search?q=abidjan+capitale+de+la+c%C3%B4te+d%27ivoire&oq=Abidjan+capitale+de+&aq=chrome>.

de la période 2010-2020, caractérisée par la délinquance en bande (microbes) et une délinquance juvénile fondée sur les stupéfiants (2-3-).

Tableau 6 : Types de délinquance juvénile dans le district d'Abidjan

Types de délinquance juvénile	Nb. cit.	Fréq.
Petite délinquance	15	12,5%
Grande criminalité ou criminalité violente	35	29,2%
Délinquance juvénile en bandes	30	25,0%
Délinquance juvénile moyenne	5	4,2%
Cyberdélinquance	23	19,2%
Infractions Liées aux Stupéfiants	12	10,0%
TOTAL OBS.	120	100%

Sources : Dédou, 2022

2-1- Périodes de 1990 à 2000

Cette période est caractérisée par la petite délinquance et la délinquance moyenne.

- **Petite délinquance**

De par leurs réponses, les enquêtés ont montré que de 1990 à 2000, « **la délinquance des jeunes n'était pas beaucoup trop développée dans la ville d'Abidjan. Dans le temps de notre jeunesse, c'était une délinquance alimentaire.** » (D. G., Habitant Adjamé). Elle était, en effet, constituée d'actes commis pour satisfaire des besoins en nourriture immédiats. Elle était caractérisée par de petits actes tels que « **les pickpockets, vols de nourritures, vols de vêtements étalés** », communément appelés, à l'époque, « **rois du soleil** », vu qu'ils ciblaient les habits exposés au soleil pour séchage. Progressivement, l'on assiste à une mutation du phénomène. Ainsi devient-elle une délinquance juvénile moyenne.

- **Délinquance moyenne**

Vers la fin des années 1990, va apparaître une sorte de délinquance juvénile intermédiaire qui se trouve entre deux extrêmes : entre la petite délinquance de vols à la tire, une criminalité de plus en plus violente par les méthodes, les actes et les cibles. Cette période est marquée par « **les bagarres de rues, par une culture de rues** ». Ce type de délinquance a

été favorisé par « **la résurgence des violences sociopolitiques** » qui vont émailler la période 2000-2010.

2-2- Périodes de 2000 à 2010

Cette période marque les plus grandes situations d'instabilités socio-politiques en Côte d'Ivoire. En effet, après l'avènement du multipartisme au début des années 1990, la situation socio politique s'est détériorée avec, entre autres, « **le coup d'Etat de 1999 et la rébellion de 2002** ». Ces différentes instabilités ont favorisé la mutation de la délinquance juvénile et l'ont fait évoluer, notamment, dans le district d'Abidjan. Cette période a sonné le glas de la grande criminalité ou criminalité violente avec la Cyberdélinquance.

- **Grande criminalité ou criminalité violente**

Au cours de la décennie 2000-2010, les jeunes ont commencé à s'impliquer dans la criminalité violente. De plus en plus, ils sont, en effet, impliqués dans des cas de violences armées. Ainsi, « **des jeunes enfants se trouvent même être membres de gangs. Par exemple, à plusieurs reprises, des jeunes ont été pris en flagrant délit de braquages ou de coupures de routes sur des routes de la banlieue abidjanaise** » (L. J., Agent de police). Mais ici, le vol, sous toutes ses qualifications, est « **l'infraction la plus commise par ces jeunes dans le district d'Abidjan** ». Cette grande criminalité ou criminalité violente s'accompagne aussi d'un autre type de criminalité, celle-là plus technologique, la Cyberdélinquance.

- **Cyberdélinquance**

Grâce au développement rapide des technologies de l'information et de la communication (TICs), l'internet a pénétré les habitudes des ivoiriens. « **En 2000, on recensait près de 20.000 utilisateurs de l'internet, chiffre qui est monté à 300.000 trois ans plus tard. En 2012, le nombre d'utilisateurs s'élevait à près de 2 millions de personnes. Aujourd'hui, internet est un outil essentiel dans tous les secteurs d'activité. Cela a même engendré des activités lucratives telles que le transfert d'argent, cybercafé, cabine cellulaire, etc.** »² Pour les entreprises et même pour l'administration, l'internet est devenu un outil important de travail. Mais le revers, c'est que cette technologie a aussi favorisé un autre type de criminalité. La cybercriminalité qui est « **une**

² <https://www.goafricaonline.com/ci/articles/5-croissance-internet-cote-ivoire>

infraction pénale susceptible de se commettre sur ou au moyen d'un système informatique généralement connecté à un réseau. »³

La cyberdélinquance se manifeste par « **le cyber-chantage, la cyber-pornographie ou "Tchèpe", l'usurpation d'identité, la cyber-escroquerie ou le broutage.** » (H.O., Agent de police)

Cette période caractérisée par la variation de la délinquance des jeunes en Côte d'Ivoire va connaître d'autres mutations au cours de la période 2010-2020 avec l'apparition des bandes (microbes).

2-3- Périodes de 2010 à 2020

Vers la fin de l'année 2010, la Côte d'Ivoire se trouve en pleine instabilité socio-politique, notamment, à la faveur du contentieux électoral né des élections de cette même année. En effet, ce contentieux s'est mué en crise dite "post-électorale" qui duré presque les trois premiers trimestres de l'année 2011. Parmi plusieurs conséquences qu'elle a engendrées, la crise a favorisé la naissance de bandes délinquantes, notamment, dans le District d'Abidjan, communément appelées "Microbes".

• Délinquance en bande

Une bande peut être définie comme un « **groupe composé au minimum de trois personnes dont la structure peut varier, comprenant au moins un noyau stable de membres qui se regroupent [...], commettent des incivilités ou/et des actes délictueux et créent une atmosphère de crainte, d'insécurité et d'intimidation** »⁴. La constitution en bandes, est une des méthodes pratiquées par les jeunes délinquants dans le district d'Abidjan pour commettre leurs actes. De plus en plus, en effet, les jeunes se donnent une panoplie de méthodes pour commettre leurs infractions. Au nombre de ces méthodes se trouvent les bandes ou les gangs. Selon les personnes interrogées, « **ces dernières années, l'on a vu éclore des gangs au moyen desquels les mineurs agissent pour arriver à leurs fins.** » (Z. F., Agent de justice) L'espace public devient ainsi leur lieu privilégié d'actions. Pour ce faire, ces jeunes colonisent les lieux par leurs méthodes et autres moyens de créer la peur chez les abidjanais. Ces bandes sont soit structurées soit spontanées ou libres. Et cela participe à l'évolution

³<https://fr.wikipedia.org/wiki/Cybercrime#:~:text=Un%20cybercrime%20est%20une%20%C2%AB%20infrac%20tion>

⁴ <https://www.actu-juridique.fr/penal/la-violence-des-bandes-en-ile-de-france-un-phenomene-nouveau/#>

de la délinquance juvénile en Côte d'Ivoire. Les membres de ces bandes/gangs ou microbes agissent, la plupart du temps, sous l'effet des stupéfiants.

- **Délinquance juvénile fondée sur les stupéfiants**

Dans l'évolution de la délinquance juvénile, les jeunes en conflit avec la loi s'adonnent à des changements d'activités criminelles. Ils font souvent recours à plusieurs types de stupéfiant/drogues de plusieurs manières. En effet, ils campent plusieurs rôles, en agissant soit comme consommateurs soit comme vendeurs soit comme éclaireurs des dealers et ils sont de plus en plus actifs dans les fumoirs. : « **dans mon quartier à Marcory, j'étais membre d'un fumoir où les Viépères⁵ me faisaient trop confiance car moi je suis déterminé dans mon travail. Comme je suis petit, je reste dans les environs du Djassa⁶ pour prévenir si les Gomons⁷ sont là et pour vendre le produit aux clients habitués. Mais un jour j'ai été piégé et puis on m'a arrêté.** » (K. M., Enfant en conflit avec la loi). Ainsi, « **ils deviennent des piliers pour vendre la drogue, surtout à leurs camarades qui sont pour la plupart des élèves.** » (U. K., Agent de police). Ces infractions liées aux stupéfiants sont souvent associées à la violence armée, dans un contexte de protection de leurs activités. Ce qui constitue une atteinte à l'ordre publique.

Tableau 7 : Périodes et types de délinquances juvéniles dans le district d'Abidjan

Précision des périodes de l'évolution Types de délinquance juvénile	1960- 1970	1970- 1980	1980- 1990	1990- 2000	2000- 2010	2010- 2020	TOTAL
Petite délinquance	0	0	2	3	0	10	15
Grande criminalité ou criminalité violente	2	1	0	4	8	20	35
Délinquance juvénile en bandes	0	0	0	2	14	14	30
Délinquance juvénile moyenne	0	0	0	1	1	3	5
Cyberdélinquance	0	0	2	9	0	12	23
Infractions Liées aux Stupéfiants	0	0	0	2	10	0	12
TOTAL	2	1	4	21	33	59	120

Sources : Dédou, 2002

⁵ Ce mot nouchi désigne l'expression "Vieux-père" qui peut signifier aîné, patron, chef.

⁶ Ce mot nouchi est un mot malinké qui désigne clôture. En Côte d'Ivoire djassa peut renvoyer à fumoir, marchés aux puces ou marchés noirs, etc.

⁷ Mot nouchi qui désigne les forces de l'ordre (policier, gendarme, etc.)

Discussion

Cette étude a été réalisée sur un échantillon de 120 individus, répartis comme suit : 16 policiers, 32 agents des services de justice, 20 enfants en conflits avec la loi et 52 habitants des 13 quartiers du district d'Abidjan (à raison de 4 personnes par quartier), témoin de l'évolution du phénomène. Les résultats de l'étude révèlent que dans le District d'Abidjan, l'évolution de la délinquance juvénile est séquencée : période 1990-2000 (petite délinquance et la délinquance moyenne) ; période 2000-2010, (Cyberdélinquance et grande criminalité) et enfin, période 2010-2020 (délinquance en bande et délinquance juvénile fondée sur les stupéfiants).

Ainsi, la délinquance juvénile telle qu'elle se présente aujourd'hui, a subi plusieurs mutations qui ont pour conséquences les neo-phénomènes tels que le phénomène des "microbes", l'implication des jeunes dans la grande criminalité ou criminalité violente (Gaulityh, 2015) et l'usage ou le recours à la drogue. On assiste alors à un glissement vers d'autres infractions ; une sorte de reconversion, de changement d'activités criminelles, une incursion dans des activités criminelles jusque-là réservées aux adultes, sans toutefois se construire des carrières criminelles (Agbadou, Dédou et Ounnebo, 2020). Cette question liée aux multiples mutations de la délinquance des mineurs dans ses actes et dans ses méthodes à Abidjan, est révélée par Sissoko (1998) qui, insiste sur l'évolution considérable de la délinquance des jeunes notamment dans le milieu urbain, et particulièrement dans cette ville (Abidjan). Il montre aussi que cette délinquance a surtout changé de forme, à tel point qu'elle devient de plus en plus violente et soutient par ailleurs que longtemps qualifiée de petite jusque dans les années 1990, parce qu'alimentée par les délits mineurs, la délinquance juvénile est passée à partir des années 1995, à ce que l'on appelle délinquance moyenne. Pour cet auteur, depuis 1995 en effet, la grande criminalité ou criminalité violente caractérisée par les attaques à mains armées, les coups et blessures volontaires, les braquages, apparaissent dans les conduites délinquantes des jeunes et entraînent des conséquences non négligeables. C'est le cas d'un Phénomène récent dans le microcosme social ivoirien : les bandes d'adolescents délinquants dénommées « microbes ». Ils ne laissent personne indifférent et suscitent craintes et désespoir et font naître un sentiment d'insécurité au sein de la population ivoirienne (Zady et al). Agoli-Agbo (2002) fait le même constat, lorsqu'elle mentionne une ampleur et une variation de la délinquance juvénile en milieu urbain à

Cotonou. S'agissant de l'ampleur, l'auteure relève le nombre important de mineurs délinquants inculpés et observe surtout une criminalité juvénile plus précoce, variée et évolutive vers plus de violences. Ainsi, de petits larcins, les délinquants juvéniles de Cotonou sont désormais au stade de grande criminalité. Cependant Mucchielli (2005) recommande la prudence sur la description de l'évolution de la délinquance juvénile. Pour lui, les comportements, les représentations, les seuils de tolérance, le droit pénal et son application évoluent constamment. C'est donc une entreprise intellectuelle et scientifique difficile. Toutefois, l'évolution de la délinquance juvénile ne cesse d'inquiéter les concitoyens (Larché, 1996). Cette inquiétude s'explique par les difficultés qui entravent la lutte contre le phénomène (Dédou, 2014). Ces difficultés sont soutenues ou s'expliquent par la permanence des facteurs qui font éclore la criminalité commise par ces jeunes dans le District d'Abidjan (Dédou, 2017). Cette étude constitue ainsi une sorte de grille de lecture de l'évolution de la délinquance juvénile qui peut non seulement permettre d'éclairer la compréhension actuelle de cette délinquance et de ses mutations, mais aussi et surtout ouvrir le champ de sa prévention de façon plus appropriée en privilégiant, notamment des actions collectives et concertées à trois niveaux (institutionnel, juridictionnel et parental).

Conclusion

La recherche envisagée est centrée sur l'évolution de la criminalité dans le district d'Abidjan, notamment en ce qui concerne la délinquance juvénile, des années 1990 à 2020. Sous cet angle, il s'est agi de partir d'un objectif qui a consisté à connaître la prévalence de la délinquance juvénile, les types de délinquances juvéniles et les étapes d'évolution du phénomène dans le District d'Abidjan. Cette étude essaie donc d'attirer l'attention des autorités ivoiriennes, et partant, de toutes les autorités des pays d'Afrique, sur l'évolution de la délinquance des jeunes qui connaît des variations et des mutations diverses. Une évolution qui s'explique, entre autres, par l'urbanisation grandissante, la pauvreté et l'augmentation démographique. Dans cette optique, cette étude présente un double intérêt, celui de faire l'histoire de la criminalité juvénile dans le District d'Abidjan et, d'autre part, susciter l'élaboration de politiques criminelles fondées sur des programmes appropriés de prévention du phénomène, de prise en charge des jeunes à risques et de (re)insertion des jeunes en conflits avec la loi. En somme, l'observation et l'analyse ont montré la nécessité et même l'urgence d'une autre approche des

problèmes de la délinquance des jeunes. Cette nouvelle approche devrait reposer sur des principes d'objectivité dans l'identification, la formulation et le traitement du phénomène. En effet, il faut aller au-delà de l'approche habituelle pour faire face à la délinquance des jeunes qui consiste à augmenter le nombre d'agents de police dans les rues telles que pratiquées au cours des « opérations éperviers ». Ainsi, l'on devrait procéder par l'éducation de proximité fondée sur la sensibilisation, surtout dans les écoles, avec le soutien de la population, en dénonçant des actes, en laissant la police agir de façon légale, en évoluant les actions in fine.

Références bibliographiques

Agbadou Nakpon Joceline-Boli, Dédou Zozo Alain et Ounnebo Gniondjibohui Marc (2020). *Variations de la délinquance juvénile dans le district d'Abidjan : formes et méthodes*, Revue Africaine de Criminologie N°26 - Juin – 2020, p. 306-3022, Abidjan

Baudryard Jean, (2018). *La criminalité juvénile : les enfants « microbes » comme symptôme des difficultés de la protection de l'enfance en côte d'ivoire*, Presses de Sciences Po « Sociologies pratiques » 2018/2 N° 37 | p 141 à 142

Bentaleb Hana, (2016). *Le grand crescendo de la délinquance juvénile : Une conséquence directe d'un système judiciaire défaillant*, https://www.libe.ma/Le-grand-crescendo-de-la-delinquance-juvenile_a81063.html, 2016, Consulté le 5 mai 2022.

Carle Jean-Claude et Schosteck Jean-Pierre, (2002). *Rapport de commission d'enquête n° 340 (2001-2002) sur la délinquance des mineurs* : la République en quête de respect.

Commins Scott, (2011). *Fragilité urbaine et sécurité en Afrique*, Bulletin de la sécurité africaine n° 12, <https://africacenter.org/fr/publication/urban-fragility-and-security-in-africa>.

Crizoa Hermann, (2019). « *Délinquance juvénile à Abidjan aujourd'hui : une analyse causale du phénomène des "microbes"* », Sciences & Actions Sociales, 2019/2 (N° 12), p. 161-172. DOI : 10.3917/sas.012.0161. URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-et-actions-sociales-2019-2-page-161.htm>

De Montclos Pérouse Marc-Antoine, (2004). *Violence urbaine et criminalité en Afrique subsaharienne : un état des lieux*, Médecine & Hygiène, « Déviance et Société » 2004/1 Vol. 28 | pp. 81-95, <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2004-1-page-81.htm>.

Dédou Zozo Alain, (2014). *Les obstacles à la lutte contre la délinquance juvénile en Côte d'Ivoire : le cas du District d'Abidjan*, Revue africaine de criminologie, ISSN /1819-0650N° 15 - décembre 2014, 20-37

Dédou Zozo Alain, (2017). *La permanence des facteurs de délinquance juvénile à Abidjan*.

Revue Internationale de Recherches et d'Etudes pluridisciplinaires, Université Virtuelle Africaine au Canada, N° 26, pp. 225 à 244, ISBN 978-2-952-7687-4-0.

Kvaraceus Williams, (1964). *La délinquance juvénile, problème du monde moderne*, Paris, UNESCO, 1964.

Larché Jacques, (1996). *Rapport d'information n° 343 (1995-1996), fait au nom de la commission des lois du Sénat français*, déposé le 7 mai 1996, https://www.senat.fr/rap/r95-343/r95-343_mono.html

Motcho Kokou Henry, (2004). *Croissance urbaine et insécurité dans la ville de Niamey*, Geogr. Helv., 59, 199–207, <https://doi.org/10.5194/gh-59-199-2004>, 2004.

Mucchielli Laurent, (2005). *L'évolution des délinquances et des politiques de sécurité en France*, in ALBANESE J., ed., Current Issues in International Crime Prevention and Criminal Justice, Milano, ISPAC of the United Nations, p. 157-186.

Philippe Robert, Bruno Aubusson de Cavarlay, Marie-Lys Pottier et Pierre Tournier, coll. (1994). *Les comptes du crime. Les délinquances en France et leurs mesures*, « Logiques sociales », 2e éd., 1994. In: Droit et société, n°28, 1994. Le sang : les veines du social. pp. 754-755. www.persee.fr/doc/dreso_07693362_1994_num_28_1_1693_t1_0754_0000_2

Poitou Danielle, (1981). *Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria* (Juvenile Delinquency and Urbanization in Niger and Nigeria), Cahiers d'Études Africaines, Vol. 21, Cahier 81/83, Villes africaines au microscope, pp. 111-127, EHESS, <http://www.jstor.org/stable/4391738>

Ravier Isabelle, (2019). *L'évolution de la délinquance juvénile enregistrée en Belgique : loin des préjugés et proche du contexte international*, Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, 01/2019, Montréal.

Robert Philippe, Zauberman Renée, Pottier Marie-Lys, Lagrange Hugues, (1999). *Mesurer le crime. Entre statistiques de police et enquêtes de victimation* (1985-1995). In: *Revue française de sociologie*, 1999, 40-2. pp. 255-294. DOI : 10.2307/3322766 www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1999_num_40_2_5169

Sissoko Alain, (1998). *Evolution de la délinquance juvénile en Côte d'Ivoire*. Conférence à la cérémonie de lancement du Forum Ivoirien de la Sécurité Urbaine (FISU), Abidjan, Treichville

Storz Ryan, (2007). *Evolution de la délinquance juvénile : Jugements pénaux des adolescents*, de 1946 à 2004, Office fédéral de la statistique (OFS), 2007.

Timbart Odile, (1999). « *La délinquance mesurée par l'institution judiciaire* », in La Société française, Données Sociales, Insee.